

# LES BOURSES DU TRAVAIL DE FRANCE

Du jour où, grâce à l'acuité de la crise économique et aux études positives faites par l'*Association internationale des Travailleurs*, le socialisme sortit du domaine de l'utopie pour entrer dans celui de l'expérimentation, deux conceptions principales se partagèrent les esprits, touchant le mode d'organisation socialiste de la collectivité humaine. L'une, professée par des hommes ignorants et routiniers (en dépit de leurs connaissances économiques), s'inspirait uniquement des faits visibles et, croyant que l'État, instrument de l'organisation sociale, en avait été l'ouvrier, le considérait comme indispensable au perfectionnement des sociétés et, par suite, tendait à élargir ses attributions, en y ajoutant celles de producteur et de répartiteur de la richesse publique. L'autre, émanée d'hommes chez qui l'intuition suppléait au défaut de science économique, considérait que les fonctions sociales peuvent et doivent se limiter à la satisfaction des besoins humains de tout ordre, et, constatant que l'État n'a pour raison d'être que la sauvegarde d'intérêts politiques inutiles, concluait à sa suppression et à son remplacement par la libre association des producteurs. Ces deux conceptions se concrétèrent, la première sous la forme des *Partis ouvriers*, la seconde sous la forme des *Syndicats*, ou sociétés de résistance, et des sociétés coopératives.

## Les partis ouvriers

Le *Parti Ouvrier* se constitua en 1879 avec un double programme: politique et économique. Son programme politique (objet principal de sa sollicitude) comportait les revendications suivantes: abolition de toutes les lois sur la presse, les réunions et les associations; suppression du livret; suppression du budget des cultes et retour à la nation des biens dits de main-morte appartenant aux corporations religieuses; suppression du budget de la *Dette publique*; abolition des armées permanentes et armement général du peuple; la commune maîtresse de son administration et de sa police. Son programme économique (d'importance secondaire et qui avait surtout pour but de conquérir la masse ouvrière au mode d'action préconisé pour aboutir à l'«*appropriation collective des moyens de production*»), son programme économique revendiquait: l'interdiction *légale* pour les employeurs de faire travailler plus de six jours sur sept; la réduction *légale* de la journée de travail; la fixation *légale* d'un salaire minimum; l'interdiction/légale aux patrons d'employer les ouvriers étrangers pour un salaire inférieur à celui des ouvriers français; l'instruction scientifique et professionnelle de tous les enfants par l'*État et par la Commune*, etc... Bref, le *Parti ouvrier* réclamait en matière politique l'épuration et, pour ainsi dire la moralisation de l'État; en matière économique, l'extension de ses pouvoirs jusqu'aux extrêmes limites de la liberté individuelle (1).

Bien qu'il fût l'œuvre d'hommes intelligents et instruits, ce programme, on le voit, était d'une simplicité peu commune; il était, en même temps, d'une antiquité respectable, la plupart de ses articles ayant déjà fait la fortune des diverses fractions républicaines qui, tour à tour et depuis 1848, avaient brigué le pouvoir. Il avait ce double avantage, en outre, de dispenser ses adeptes de toute contention d'esprit et de les affranchir de toute responsabilité en cas d'insuccès. Sa réalisation, en effet, était subordonnée à la prise de possession du pouvoir politique. Or, pour accomplir cette prise de possession, que fallait-il? *Avoir organisé le prolétariat en parti politique distinct*, c'est-à-dire avoir rallié au socialisme un nombre d'électeurs suffisant pour obtenir dans le Parlement la majorité absolue. L'action nécessaire (qui pouvait exiger une longue suite d'années) devait donc se borner au commentaire, par la voix des journaux, des brochures et des réunions électorales, des dix-sept articles du programme, et il suffisait, pour faciliter cette tâche, «*pour fournir à tous les militants du Parti un arsenal pour leur lutte quotidienne contre l'ordre actuel, de prendre le programme article par article, phrase par phrase, et d'en montrer le bien fondé tant au point de vue scientifique qu'au point de vue tactique*». Quant à l'éducation économique du prolétariat, à la culture de son esprit d'initiative, à son façonnement aux modalités d'un organisme socialiste, fadaises! «*L'émancipation sociale subordonnée à l'appropriation collective des moyens de production; cette appropriation subordonnée elle-même à l'action révolutionnaire du prolétariat organisé en parti politique distinct*»: voilà tout ce qu'il importait de savoir. «*On se contenterait d'être certains, suivant une expression toute récente de M. Filippo Turati, de la grande ligne directrice de l'évolution et des bases granitiques de la lutte des classes*».

(1) Le programme du *Parti ouvrier*, ses considérants, ses articles, par Jules Guesde et Paul Lafargue.

Malgré sa simplicité, pourtant, ce programme rencontra un obstacle imprévu; n'exigeant aucune réflexion, aucune élude, promettant à quiconque se sentait la parole facile, les succès peu estimables des tréteaux populaires, il offrait carrière à toutes les ambitions et provoquait le concours de toutes les médiocrités. Aussi chacun des hommes mis par le hasard la tête du *Parti* désira-t-il être le seul à diriger l'action collective. Et, sous prétexte que la division des forces était la condition même du développement du Parti, en réalité pour servir leurs propres intérêts, les uns et les autres ne tardèrent pas à se séparer, entraînant leurs fidèles et constituant de petites sectes sans principes. Qu'arriva-t-il? Que, d'une part, les propagandistes, plus soucieux du nombre des élections que de leur valeur, et croyant de bonne foi que le nom du candidat heureux suppléerait, pour caractériser chaque succès électoral, au défaut de principes, allèrent jusqu'à atténuer le programme transactionnel du *Parti*, jusqu'à supprimer même tel ou tel de ces articles suivant le lieu et les circonstances; que, d'autre part, la foule, tenue dans l'ignorance des véritables principes socialistes, vit dans les candidats du nouveau *Parti*, non pas les représentants d'une doctrine supérieure, mais uniquement une nouvelle couche d'aspirants-politiciens, à peine différents des radicaux et dépourvus du prestige, alors incontestable, des députés de l'*Extrême-Gauche*. Aussi le corps électoral, pour qui le mot de socialisme ne semblait représenter aucune idée nouvelle, se gardait-il de donner ses suffrages à des inconnus, mettant ainsi le *Parti* dans l'impossibilité d'offrir aucun des avantages qu'il avait promis.

Pourachever de discrépacer le parlementarisme préconisé par le *Parti*, il ne fallait plus que l'adoption par les chambres de quelques lois «sociales». Expérimentalement, le peuple se convaincrait que, non seulement ces lois étaient ou incomplètes ou inapplicables, mais qu'elles ne pouvaient pas ne pas l'être, l'argent plaçant les hommes au-dessus de la loi, leur soumettant tous les pouvoirs, juridiques et politiques, et (à défaut même de ces avantages) leur assurant la faculté de rejeter sur la classe qui produit, le poids des charges légales dont ils viendraient à être frappés. C'est ce que permirent, en effet, de constater, outre la loi du 19 mai 1874 sur le travail des enfants et des filles mineures, celles du 12 juillet 1880 supprimant l'interdiction de travail prononcée par la loi du 18 novembre 1814 pendant certains jours de l'année; du 16 février 1883, qui remettait en vigueur celle du 9 septembre 1848 sur la durée des heures de travail et n'a jamais été appliquée; du 10 décembre 1884 sur les conseils de prud'hommes, le décret du 3 avril 1889, qui apporta des exceptions à l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 9 septembre 1848, l'arrêté du Conseil d'État en date du 21 mars 1890 et relatif aux travaux publics communaux, du 8 juillet 1890, relative aux délégués à la sécurité des ouvriers mineurs, du 2 novembre 1892 sur le travail des femmes, des filles mineures et des enfants, et enfin du 9 avril 1898 sur les accidents du travail.

Toutes ces lois, rendues inapplicables par le judaïsme (\*) des interprétations, par la fertilité d'esprit des employeurs (prompts à substituer aux moyens d'exploitation interdits des moyens plus oppressifs encore), éclairerent les hommes qui componaient les diverses fractions du *Parti* sur la valeur de l'action parlementaire. Insensiblement mais incessamment les rangs s'éclaircirent, les membres des groupes les plus modérés entrant, pour en ressortir bientôt, dans les groupes plus révolutionnaires, devenant peu à peu des négateurs de toute action législative et remplacés par de petits bourgeois désireux de jouer aux dépens des masses, d'autant plus confiantes qu'aveugles, un rôle politique.

## Les associations ouvrières

Antérieurement au *Parti ouvrier* s'étaient constituées entre travailleurs de professions diverses des associations purement professionnelles, qui, à l'encontre du *Parti*, se défendaient de professer le socialisme et n'avaient même pas été éloignées de se réjouir, originellement, de la défaite subie par les révolutionnaires en mai 1871. Ces associations cherchaient ouvertement les moyens de «concilier le travail et le capital», c'est-à-dire d'obtenir par leur sagesse et leur modération seules des salaires constamment proportionnés au coût de la vie et, par surcroît, prétendirent tirer de leur propre fonds une protection suffisante contre le chômage, les accidents, les maladies, la vieillesse.

Le syndicat, qui répudiait jusqu'à l'ancienne forme de société de résistance, bornait son ambition à instituer des comités d'arbitrage, chargés de résoudre avec les employeurs les litiges professionnels, et à organiser un enseignement technique intégral qui permit à l'ouvrier, spécialisé par les découvertes mécaniques, de pénétrer tous les secrets du métier et, conséquemment, de rendre à l'industrie nationale une supériorité qui déterminerait, avec le relèvement des prix de vente, le relèvement des salaires.

L'association coopérative de consommation n'avait pour but que de diminuer le prix des choses né-

(\*) Autre temps, autre langage; de nos jours, nous dirions «jésuitisme»! en certains temps l'un ou l'autre de ces termes avaient peut-être une importance, maintenant les mœurs sociétales sont autres; que le «pointillisme bureaucratique réactionnaire» soit nommé d'une façon ou d'une autre, peu importe. (Note A.M).

cessaires à l'existence; l'association coopérative de production, que d'élever jusqu'au patronat de petits groupes d'ouvriers; les sociétés de secours mutuels, les caisses de secours, de voyage, etc..., ne visaient qu'à obtenir de l'ouvrier une prévoyance, une auto-protection que lui seul se devait, et les membres de ces sociétés se confondaient en témoignages de reconnaissance lorsqu'un patron tenait à affirmer par une contribution pécuniaire sa «*solicitude pour les travailleurs*».

Ainsi, les associations ouvrières et le *Parti ouvrier* partaient d'un principe diamétralement opposé. L'émancipation sociale, disait le *Parti*, ne peut résulter que de la «*socialisation*» des moyens de production, et cette socialisation sera le fruit de l'action révolutionnaire du prolétariat organisé en parti socialiste distinct. «*Ce que nous voulons*, répliquaient les associations ouvrières, *c'est faire que l'ouvrier laborieux ne manque jamais d'ouvrage, c'est que le prix du travail soit véritablement rémunérateur, c'est que l'ouvrier ait le moyen de s'assurer contre le chômage, la maladie et la vieillesse...*» (2). On comprend pourquoi en 1881, au lendemain de l'amnistie, les jacobins qui, réfugiés à Londres, avaient achevé de désorganiser *l'Internationale* en tant qu'union d'ouvriers, mirent les «*travailleurs socialistes en garde contre des associations créées et entretenues par les patrons et les gouvernants*».

Mais, de même que les rédacteurs du programme socialiste s'étaient, malgré leur érudition économique, montrés en cette œuvre de piètres économistes, de même, en traitant de haut les associations ouvrières, ils méconnurent (s'ils ne l'ignoraient pas) la tendance fatale de la partie pensante de l'humanité vers la nouveauté des idées et des vues, source du progrès. Eux qui affirmaient l'impossibilité en régime capitaliste de toute conciliation entre le travail et le capital, eux qui proclamaient l'inéluctabilité de la lutte de classes, ils ne songèrent pas que les événements eux-mêmes se chargerait de modifier les résolutions de sagesse prises par les associations ouvrières, ce qui permettrait de les conquérir, dans un délai pour ainsi dire déterminé au socialisme; ils ne songèrent pas davantage que les membres des associations préférant aux formules creuses du *Parti* les expériences pratiques et personnelles, peut-être serait-il politique de les ménager pour que, le jour où ils se seraient ralliés au socialisme, l'organisation politique (espérée sinon acquise) du *Parti* s'augmentât de leur organisation administrative.

En conséquence de cette faute, le fossé se creusa de plus en plus entre le *Parti* et les associations ouvrières. De temps à autre, quelque socialiste avisé préconisait l'entente; mais la faillite chaque jour plus évidente des sectes politiques et les dissensiments qu'introduisaient dans les syndicats les discussions sur l'action électorale, détournaient ceux-ci d'un rapprochement dont ils ressentaient confusément qu'ils seraient les victimes; et, quant aux chefs du *Parti*, ils entendaient que les syndicats leur fussent subordonnés, l'émancipation économique, disaient-ils, devant être, non la cause, mais la conséquence de l'affranchissement politique. Et c'est ainsi qu'allait rester distincts, sinon antagoniques, les efforts accomplis par les deux formes de l'organisation prolétarienne.

## Évolution des associations ouvrières.

Pendant que les diverses fractions socialistes, divisées jusqu'à l'émettement, condamnées par suite à restreindre et à atténuer de plus en plus leurs revendications, révélaient l'impuissance réformatrice de l'action parlementaire, les organisations ouvrières commençaient à reconnaître combien étaient chimériques leurs projets de conciliation entre le manouvrier et l'employeur. Ces *comités d'arbitrage* sur lesquels elles avaient fondé tant d'espérances, qu'avaient-ils produit? Rien, le patronat se refusant jusqu'à accepter le débat sur les conditions du travail. Aussi la grève, que certains syndicats avaient condamnée comme étant de nature à compromettre l'industrie française sans avantage pour l'ouvrier, la grève était-elle redevenue l'arme nécessaire et la déclarait-on obligatoire lorsque les travailleurs se voyaient menacés d'une diminution de salaire. Le divorce entre les corporations et les pouvoirs publics, prononcé déjà en 1876 par le refus des ouvriers de Paris d'accepter la subvention de 100.000 francs relative à l'exposition de Philadelphie, avait été définitivement consommé par la rupture de tout lien entre les syndicats «*barberetistes*» et les syndicats socialistes. C'est alors que ceux-ci, revenus de l'illusion que l'accord fût possible avec les employeurs, entrèrent dans la deuxième phase de leur évolution. Croyant que la faillite faite par les diverses écoles politiques était imputable à la défectuosité de leur tactique, ils aspirèrent, tout en poursuivant leur action syndicale, c'est-à-dire l'organisation du placement, l'institution de services de mutualité, etc..., à jouer le rôle de législateurs et à présenter au Parlement, par l'intermédiaire de députés sortis de leurs rangs, des projets de réformes économiques élaborés dans leur sein.

(2) Rapport lu à la séance d'ouverture du *Congrès ouvrier de France* tenu à Paris en 1876. (Cité par *L'Ouvrier des Deux Mondes*, n°10, p.290).

Ce qu'ils demandèrent? Ce fut la réduction à huit heures au maximum de la durée quotidienne du travail, avec fixation d'un salaire minimum déterminé par le prix moyen des denrées dans chaque région; l'obligation d'un jour de repos sur sept; l'application du décret-loi du 2 mars 1848, qui interdit «*l'exploitation de l'ouvrier par voie de marchandise*», la suppression des bureaux de placement libres; la suppression des adjudications, qui entraînent soit la diminution des salaires, soit la malfaçon des travaux, et leur remplacement par le travail en régie; la reconnaissance de la responsabilité patronale en matière d'accidents; la substitution aux compagnies d'assurances de caisses alimentées par les patrons et gérées par les municipalités; la nomination des inspecteurs du travail par les syndicats; la suppression du travail des prisons, couvents et ouvroirs; l'extension de la prud'homie à tous les salariés; l'appréciation par des commissions syndicales des mesures d'hygiène à introduire dans les chantiers et dans les ateliers.

Est-ce à dire que ce programme marquât, explicitement ou implicitement, une adhésion à la méthode de propagande recommandée par le parti ouvrier? Pas le moins du monde. Il y avait, en effet, entre le programme économique du parti et celui des associations ouvrières, ces deux différences essentielles: que l'un était considéré comme accessoire, tandis que l'autre était l'objectif unique, et que, si le *Parti ouvrier* comptait exclusivement pour réaliser le sien, sur la formation d'une majorité parlementaire socialiste, les syndicats, au contraire, distinguant entre les articles du leur, n'abandonnaient à la «*vigilance et à la sollicitude des pouvoirs publics*» que ceux dont il leur était manifestement impossible de s'occuper eux-mêmes; quant aux autres, ils émettaient la prétention de les faire respecter à l'aide de leurs propres moyens, n'ayant dans le zèle des administrations publiques qu'une confiance limitée. En outre, les réformes préconisées par les syndicats, à la différence de celles que préconisait le *Parti ouvrier*, s'inspiraient, non d'une division de classes théorique et, partant, platonique, mais d'une division réelle, créée par les souffrances matérielles et morales de chaque jour, particulièrement propre, par conséquent, à rendre de plus en plus aigu le conflit social. Enfin (et il n'est pas inutile de le redire), les syndicats ne croyaient point, comme le *Parti ouvrier*, que la propagande spéciale nécessitée pour l'obtention de la journée de huit heures ou d'un jour de repos par semaine, les dispensât désormais de toute autre forme d'activité. Ils ne cessaient, au contraire, de perfectionner le merveilleux réseau d'institutions à bases mutuellistes qui, en attendant une problématique protection gouvernementale, leur permettait de se protéger eux-mêmes dans une certaine mesure contre l'exploitation capitaliste.

Telle était la situation en 1886. C'est alors que quelques hommes, qui étaient à la fois membres d'associations ouvrières et du *Parti ouvrier français*, croyant apercevoir dans le nouveau programme syndical la preuve que les organisations ouvrières étaient définitivement acquises au socialisme parlementaire et comprenant en même temps que les syndicats constituaient une force qu'il devenait puéril de dédaigner, projetèrent de réunir tous les syndicats dans une association nationale.

En fait, une union des syndicats était nécessaire et c'est parce qu'elle avait manqué jusqu'alors que les institutions diverses créées par les unions ouvrières avaient quelque peu déçu l'espoir de leurs fondateurs. En effet, l'ignorance du mode d'organisation et de fonctionnement de ces institutions suivant les contrées où elles avaient surgi, de leurs résultats et parfois même de leur existence, empêchait les syndicats de mettre mutuellement à profit leur expérience, provoquait la création de services inutiles ou détestables ou retardait celle de services reconnus excellents, bref, déterminait un gaspillage considérable de forces; et les syndicats, tout en pressentant que leurs travaux tendaient plus sûrement au but socialiste que les efforts du *Parti ouvrier*, étaient incapables d'en acquérir cette certitude qui eût doublé leur énergie. Guidés par l'idée générale de libre association et d'initiative personnelle, ils ignoraient les résultats acquis et se voyaient menacés d'être arrêtés sur la voie si délibérément parcourue. L'union fédérative seule pouvait retrémper leur ardeur.

En apparence, la fédération projetée devait être une union professionnelle; en réalité, elle fut une machine de guerre mise au service du *Parti ouvrier français* pour aider au succès de l'action électorale engagée par cette école. Conçue et dirigée par des hommes qui visaient, non pas à établir patiemment et silencieusement une série d'institutions économiques socialistes ayant pour conséquence d'éliminer mécaniquement les institutions capitalistes correspondantes, mais à apporter au mouvement politique un appoint considérable, elle se donna un programme rudimentaire. «*Le but de la fédération*, dit sa «*Déclaration de principes*», est d'arriver à l'affranchissement de tous ceux qui travaillent, de soutenir plus efficacement la lutte entre les intérêts opposés des employeurs et des producteurs, de relever l'énergie des travailleurs en présentant un plus large front de résistance». C'était là une déclaration très vague; mais ce défaut avait moins pour cause l'ignorance économique de ses auteurs, qui auraient pu, tout au moins, paraphraser le programme du parti auquel ils appartenaient, que leur souci de dissimuler sous le voile de l'association corporative, une association exclusivement destinée à remplir les cadres de leur parti.

Les attributions de la fédération ne furent pas mieux précisées. Des trois commissions que devait former le *Conseil national*, une, la *Commission de propagande*, chargée «*de tout ce qui pourrait faire connaître la fédération et son but*», ne fonctionna jamais; la seconde avait pour mission d'éditer un bulletin mensuel; ce bulletin ne publia jamais une statistique et ne présenta aucun plan d'organisation ou d'action; la troisième, dite commission de-statistique, devait recueillir tous les documents utiles sur la production de la France et de l'étranger, établir le prix de revient des matières brutes, indiquer le prix de vente des matières ouvrées et calculer, en tenant compte des prix de façon, le bénéfice prélevé par le capital; comparer pour chaque-localité le taux des salaires avec le taux des objets de consommation, des loyers, etc..., et faire connaître ainsi la différence entre le salaire reçu et le salaire nécessaire. Quels travaux accomplit cette commission? Quelles enquêtes mena-t-elle à bonne fin? Là-dessus nous confessons notre ignorance; mais le fait est que, comme nous l'avons déjà dit, le bulletin de la fédération, premier instrument de publicité dont disposait le *Conseil fédéral*, n'apporta jamais aux syndicats fédérés un renseignement économique. Au titre des grèves, enfin, les statuts disaient que chaque organisation adhérente était seule juge de l'opportunité d'une grève; elle était seulement invitée à informer le *Conseil national* de sa décision, afin que, le cas échéant, celui-ci, «*si la caisse le permettait*», pût prendre les mesures nécessaires pour assurer le succès de l'action engagée.

La *Fédération des syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France* n'était pas seulement dépourvue de programme; il lui manqua encore pendant sa courte carrière, le mode d'organisation seul susceptible de suppléer à l'insuffisance de son mode de constitution; elle ne put jamais créer, entre elle et les syndicats dont elle se composait, d'unions locales ou régionales, qui, en rapports immédiats avec les syndicats et bien placées pour connaître et formuler les ressources et les besoins de la vie ouvrière locale, lui eussent préparé une partie de la besogne dont l'avait chargée le congrès de Lyon. Par suite, elle resta toujours sans moyens devant une tâche gigantesque et ressembla à un pouvoir central qui prétendrait administrer une nation sans l'aide d'assemblées intermédiaires.

Enfin, ses congrès mêmes n'introduisirent jamais dans l'organisation corporative le moindre progrès. D'une part, les unités syndicales, par leur isolement et leur défaut de renseignements sur les services insitués par chacune d'elles, étaient condamnées, sans mériter le moindre reproche, à piétiner toujours dans le même cercle de revendications et à demander constamment l'étude de problèmes cent fois résolus; d'autre part, les membres des conseils nationaux successifs (en mesure de dégager des correspondances reçues les tendances économiques des syndicats et qui, conséquemment, auraient pu rénover les congrès corporatifs et les rendre profitables au développement des idées d'association), ces membres, ne croyant pas à l'efficacité de l'action syndicale, dédaignèrent jusqu'à la fin de rechercher ce qui pouvait être de nature à fortifier les syndicats. Enfin, les congrès de la fédération, organisés toujours dans le même lieu et à la même époque que les congrès politiques du *Parti ouvrier français*, dirigés par les mêmes leaders, n'avaient pour objectif que d'augmenter le lustre de cette école. De là vient que les réunions fédérales annuelles ne s'entretinrent jamais que des questions inscrites précédemment dans le programme du *Parti ouvrier* et se bornèrent à confirmer les solutions par trop simples qu'il en avait données.

A moins donc que les associations ouvrières n'eussent abandonné l'objectif syndical et accepté le mode exclusif d'action préconisé par le *Parti ouvrier* (et nous avons vu qu'il était loin d'en être ainsi), la *Fédération des syndicats* était vouée à la dissolution. Deux circonstances hâtèrent sa fin.

L'année même où s'était constituée la *Fédération* était née la *Bourse du travail de Paris*. Le titre de *Bourse du travail* dit clairement ce que devait être l'institution nouvelle. Le rapport déposé à son sujet sur le bureau du *Conseil municipal* s'exprimait ainsi:

«*Sans la Bourse du travail, l'existence des chambres syndicales sera toujours précaire, les charges qu'elles imposent éloignant d'elles le plus grand nombre des ouvriers. Il importe donc qu'elles aient des locaux et des bureaux où chacun pourra venir sans crainte d'avoir à faire des sacrifices de temps et d'argent au-dessus de ses ressources; la libre et permanente disposition des salles de réunion permettra aux travailleurs de discuter avec plus de maturité et de précision les questions multiples qui intéressent leur industrie et influent sur les salaires; ils auront pour les guider et les éclairer tous les moyens d'information et de correspondance, les éléments fournis par la statistique, une bibliothèque économique, industrielle et commerciale, le mouvement de la production pour chaque industrie, non seulement en France mais dans le monde entier*».

Ainsi, la *Bourse du travail*, centre de réunion des organisations ouvrières, allait avoir pour premier résultat de nouer entre elles de solides et permanentes relations, c'est-à-dire de leur permettre cette entente, cette éducation mutuelle dont l'absence avait été jusqu'alors l'insurmontable obstacle à leur développement et à leur efficacité. Grâce à la Bourse, les syndicats pourraient s'unir, d'abord, par professions similaires pour

la garde et la défense de leurs intérêts professionnels, comparer avec les ressources particulières de leur industrie, la durée de leur labeur et le taux de leur salaire, et (si cette durée était excessive, si ce taux était dérisoire) rechercher de combien une suspension de travail augmenterait la valeur de leur force productive; ils pourraient, d'autre part, se fédérer sans distinction de métiers, pour réfléchir sur leur condition, dégager les données générales du problème économique, étudier le mécanisme des échanges, bref, chercher dans le système social actuel les éléments d'un système nouveau et, en même temps, éviter les efforts incohérents faits jusqu'à ce jour et qui auraient fini par livrer les travailleurs désarmés à la puissance politique, financière et morale du Capital.

La Bourse du travail légitimait donc les plus brillantes espérances et nul ne doutait qu'elle n'apportât dans l'économie syndicale une véritable révolution. Mais quelles ambitions ne conçut-on pas quand on vit surgir les Bourses du travail de Béziers, Montpellier, Cette (\*), Lyon, Marseille, Saint-Étienne, Nîmes, Toulouse, Bordeaux, Toulon, Cholet?

Outre le service fondamental du placement des ouvriers, toutes ces Bourses du travail possédaient bibliothèque, cours professionnels, conférences économiques, scientifiques et techniques, service d'hospitalisation des compagnons de passage; elles avaient, dès leur ouverture, permis la suppression dans chaque syndicat de services qui, nécessaires tant que les syndicats avaient vécu isolés, devenaient inutiles dès qu'une administration commune était en mesure d'y pourvoir; elles avaient déjà coordonné les revendications, le plus souvent incohérentes, parfois même contradictoires, établies par les groupes corporatifs sur des données économiques insuffisantes; en un mot, elles avaient, en moins de six années, accompli chacune dans sa sphère une tâche dont la *Fédération des Syndicats* n'avait même pas soupçonné l'importance et l'opportunité.

L'idée de fédérer ces *Bourses du travail* était inévitable. Nous devons à la vérité de reconnaître qu'elle eut une origine plus politique qu'économique. Elle vint à quelques membres de la Bourse de Paris qui, adhérents à des groupes socialistes rivaux du *Parti ouvrier français* et mécontents de ce que la *Fédération des syndicats* fût entre les mains de ce parti, souhaitaient la création d'une association concurrente, dont le siège pût être fixé à Paris et qui devînt ainsi leur chose. La Bourse de Paris patronna cette idée, la soumit au Congrès tenu à Saint-Étienne le 7 février 1892, et obtint la création de la *Fédération des Bourses du travail*, après assurance donnée au délégué de Lyon que l'association nouvelle avait un but spécial qui laisserait intacte la *Fédération des syndicats*.

Il existait donc maintenant deux organisations corporatives centrales. Mais quelle disproportion entre leurs ressources et leurs moyens d'action! La *Fédération des syndicats*, rappelons-le, avait cette double tare: de n'offrir ni programme ni organisation fédérative susceptibles d'intéresser les syndicats à son maintien; puis, d'être une machine politique, c'est-à-dire d'aspirer à un rôle que refusait aux unions corporatives, l'immense majorité des ouvriers; aussi les syndicats qui ne négligeaient point d'assister à ses congrès, parce qu'il n'en existait pas d'autres, semblaient-ils, le reste de l'année, avoir totalement oublié son existence.

La *Fédération des Bourses du travail*, au contraire, possédait tous les éléments de succès. Elle se composait d'unions locales qui joignaient à l'attrait de la nouveauté, l'avantage de répondre à un besoin, et dont l'administration était personnellement, directement intéressée au développement des syndicats et au progrès des études économiques. En conséquence, non seulement ces unions étaient assurées du concours des unités syndicales, mais à son tour, le *Comité fédéral* était certain de trouver dans les unions une collaboration féconde et incessante. Chaque Bourse, en outre, ayant des ressources supérieures à celles qu'auraient pu espérer les conseils locaux de la *Fédération des syndicats* et s'interdisant toute action politique, s'obligeait, en quelque sorte, à édifier sur le terrain économique une œuvre quelconque, si modeste fut-elle; de son côté, le *Comité fédéral* avait à faire connaître à toutes les Bourses, les résultats obtenus par chacune d'elles; dès lors et l'émulation aidant, quels progrès ne réaliseraient pas les unions adhérentes à la fédération nouvelle? Et comment la *Fédération des syndicats* (à moins d'une transformation complète) pourrait-elle éviter la dissolution?

Elle ne l'évita pas: une cause plus sérieuse encore que la rivalité dont nous venons d'exposer les phases, lui porta le coup mortel. Convaincues depuis dix ans qu'elles n'obtiendraient jamais des employeurs le respect de leurs intérêts, devenues sceptiques quant à la réalisation de leur programme économique par le Parlement, les associations ouvrières, touchant au dernier terme de l'évolution, cherchaient sans trêve un moyen d'action qui, pourvu d'un caractère nettement économique, mît surtout en œuvre l'énergie ou-

(\*) En ce temps-là: Sète. (*Note A.M.*).

vrière. A peu près guéries des politiciens, réconfortées par d'importantes institutions dues à leur initiative, elles aspiraient à devenir les propres agents de leur émancipation. Or, le moyen qu'elles cherchaient avec opiniâtreté se trouva inopinément soumis en septembre 1892, au *Congrès de la Fédération des syndicats*, tenu à Marseille.

Quelques jours auparavant, les Bourses du travail de Saint-Nazaire et de Nantes avaient déjà fait adopter par un congrès tenu à Tours une proposition ainsi conçue:

«*Considérant:*

- Que la formidable organisation sociale dont dispose la classe dirigeante rend impuissantes et vaines les tentatives amiables d'émancipation faites depuis un demi-siècle par la démocratie socialiste;
- Qu'il existe entre le capital et le salariat une opposition d'intérêts que la législation actuelle, prétendue libérale, n'a pu ou voulu détruire;
- Qu'après avoir fait aux pouvoirs publics de nombreux et inutiles appels pour obtenir le droit à l'existence, le parti socialiste a acquis la certitude que seule une l'évolution pourra lui donner la liberté économique et le bien-être matériel conformes aux principes les plus élémentaires du droit naturel;
- Que le peuple n'a jamais conquis aucun avantage aux révoltes sanglantes dont ont seuls bénéficié et les agitateurs et la bourgeoisie;
- Qu'en présence d'ailleurs de la puissance militaire mise au service du capital, une insurrection à main armée n'offrirait aux classes dirigeantes qu'une occasion nouvelle d'étouffer les revendications sociales dans le sang des travailleurs;
- Que, parmi les moyens pacifiques et légaux inconsciemment accordés au parti ouvrier pour faire triompher ses légitimes aspirations, il en est un qui doit hâter la transformation économique et assurer sans réaction possible, le succès du quatrième État;
- Que ce moyen est la suspension universelle et simultanée de la force productrice, c'est-à-dire la grève générale, qui, même limitée à une période relativement restreinte, conduirait infailliblement le parti ouvrier au triomphe des revendications formulées dans son programme;

*Le congrès régional ouvrier de l'Ouest, réuni à Tours les 3, 4 et 5 septembre 1892, prend en considération la proposition de grève universelle déposée par le citoyen Fernand Pelloutier et décide qu'il y a lieu de procéder à une organisation spéciale du Parti ouvrier français, dans le but de fournir au Congrès international de Zurich, en 1893, un projet complet de grève universelle»* (3).

Les Bourses du travail de Saint-Nazaire et de Nantes commentèrent devant le congrès de Marseille cette proposition, exposèrent les avantages incomparables qu'offrait l'idée de la grève générale, tant pour le développement de l'organisation ouvrière que pour le relèvement des énergies individuelles, en sorte que les associations séduites acclamèrent d'enthousiasme un moyen qui répondait si bien à leur désir.

Cette décision était la première manifestation publique d'un désaccord entre la tactique du parti ouvrier et celle des syndicats. Aussi, le *Parti ouvrier français*, dont le congrès, nous l'avons déjà dit, suivait toujours celui de la *Fédération des syndicats*, n'y attacha-t-il pas une grande importance. Ne pouvant admettre que «le prolétariat jugeât désormais inutile tout appel "aux pouvoirs publics" et convaincu qu'un avertissement ex-cathedra suffirait pour ramener dans le sentier politique les travailleurs un moment égarés dans ce que, huit mois plus tard, on appela l'impasse syndicaliste, il se borna purement et simplement à déclarer utopique l'idée d'une grève générale.

On ne laissa pas cependant, dans les groupes politiques comme dans les sociétés corporatives, de se demander ce qu'il allait advenir de cette divergence de vues sur une question essentielle. Si, comme le croyaient les membres du *Parti ouvrier français*, les associations ouvrières acceptaient de la *Fédération des syndicats*, non seulement son caractère professionnel, mais encore son esprit politique, nul doute que dès leur plus prochain congrès (fixé pour 1894 à Nantes), elles ne reconnaissent l'erreur commise par elles à Marseille et n'abandonnassent un moyen d'action contraire aux principes du Parti; mais si, au contraire, il était vrai qu'elles fussent animées d'un esprit nouveau, elles maintiendraient certainement leur décision et, en ce cas, elles séparaient la *Fédération* du *Parti* ou se séparaient elles-mêmes de la *Fédération*. En toute occurrence, l'association ouvrière française était arrivée à une époque décisive de sa carrière.

A peu près vers le même temps, les Bourses du travail réunies à Toulouse, décidaient l'organisation à

(3) L'auteur croit utile de faire remarquer qu'en 1894, c'est-à-dire deux ans après la tenue du *Congrès de Tours*, il avait déjà modifié certains passages de cette proposition, et qu'aujourd'hui il en répudierait plusieurs paragraphes.

Paris, pendant le mois de juin 1893, d'un congrès général des syndicats. Retardé de quelques jours par le conflit qui s'engagea entre le gouvernement et ceux des syndicats parisiens qui refusaient de reconnaître la loi du 21 mars 1884, ce congrès ne se réunit qu'au lendemain de la fermeture de la *Bourse du travail* de Paris. Mais il emprunta à ce coup de force une importance et une gravité exceptionnelles, et l'irritation des syndicats contre le cabinet Dupuy était si vive qu'un enthousiasme plus grand que celui de l'année précédente, accueillit la proposition de grève générale inscrite à l'ordre du jour, et que vingt-cinq délégués allèrent jusqu'à demander la déclaration immédiate de la grève.

L'épreuve était-elle concluante? Pas suffisamment encore, car le vote du Congrès pouvait être considéré comme l'effet d'une colère légitime, comme la manifestation irréfléchie d'un désir momentané de révolte; et cette façon d'envisager le vote était d'autant plus plausible qu'une affiche venait d'être apposée, invitant les syndicats parisiens à abandonner les ateliers et signée des notabilités mêmes du *Parti ouvrier français*, théoriquement hostiles cependant à la suspension générale du travail. Mais le congrès qui venait de se séparer avait chargé la *Fédération des Bourses* de réunir un nouveau congrès l'année suivante à Nantes; les décisions qui y seraient prises par le congrès de la *Fédération des syndicats*, d'une part, par le congrès de la *Fédération des Bourses du travail*, d'autre part, renseigneraient définitivement le prolétariat et sur l'importance numérique des deux fédérations rivales et sur l'état d'esprit des syndicats ouvriers. L'organisation même de ces congrès permit une sorte d'avant-consultation des syndicats. La Bourse du travail de Nantes, estimant que rien n'exigeait la tenue de deux congrès et que tout, au contraire, militait en faveur d'un congrès unique, sollicita des deux fédérations l'autorisation nécessaire pour réunir tous les syndicats. La *Fédération des Bourses* l'accorda sans difficulté; mais, comme il fallait s'y attendre, la *Fédération des syndicats* la refusa obstinément, formulant d'amères récriminations sur «*l'intention évidente qu'on avait de la supprimer*», allant jusqu'à taxer la commission nantaise de trahison et essayant même d'obtenir que la Bourse du travail de Saint-Nazaire (qui déclina l'offre) organisât son congrès. La Bourse du travail de Nantes, persévérant dans ses intentions, trancha la difficulté en consultant les syndicats ouvriers. Comme ceux-ci approuvèrent son projet, la *Fédération des syndicats* dut enfin faire à mauvaise fortune bon visage et accepter le «*6<sup>ème</sup> Congrès national des syndicats de France*».

C'était un rude échec, présage d'échecs peut-être plus graves encore. Le *Parti ouvrier français* le comprit si bien que, cette fois, il tint son congrès particulier avant le congrès corporatif et renouvela sur la question de la grève générale, l'opinion qu'il avait exprimée deux ans auparavant. Il espérait ainsi influencer les délégués du congrès corporatif. Vain espoir! Inutile effort! *Fédération des syndicats*, direction politique du *Parti ouvrier français*, revendications parlementaires: le congrès balaya tout; sa rupture avec les principes de l'émancipation politique fut si nette, nous pourrions dire si brutale, que l'état-major de la *Fédération des syndicats* ne crut pas même devoir prendre part aux dernières délibérations du congrès. Il disparut n'emportant d'une association digne d'un sort meilleur qu'un titre aujourd'hui tombé dans les oubliettes de l'histoire.

## Les Bourses du Travail

La *Fédération des Bourses du travail* resta donc la seule organisation vivante; et comme, bien qu'elle ne puisse admettre dans son sein que des *Fédérations de syndicats*, elle compte aujourd'hui plus du tiers des syndicats ouvriers. Exposer ses travaux, ce n'est pas seulement faire une monographie c'est aussi noter avec les étapes franchies par le prolétariat sur la voie du socialisme théorique, les progrès positifs accomplis par lui depuis cinq ans. Ne l'oublions pas: si, de 1887 à 1894, les Bourses du travail, reflétant «*l'état d'âme*» des groupements ouvriers sur lesquels elles réagissaient à leur tour, avaient, par une série brillante d'institutions, donné corps au secret désir des ouvriers de secouer toute tutelle et de puiser désormais en eux-mêmes les éléments de leur émancipation, elles n'avaient pas pu, du moins, faute de se connaître suffisamment les unes les autres, percevoir encore toute l'importance de leur mission, toute la portée de leurs entreprises, et mesurer d'un coup d'œil la carrière ouverte à leur activité. Cette conscience, la fédération seule pouvait la leur donner.

On leur avait d'ailleurs si souvent affirmé: - les docteurs parlementaires: que toute transformation sociale est subordonnée à la conquête du pouvoir politique; - les docteurs révolutionnaires, qu'aucune entreprise socialiste ne sera possible avant le cataclysme rédempteur; qu'elles s'étaient toujours laissé inspirer et guider par les nécessités de l'heure présente, de là l'incohérence de leurs institutions.

Mais quand, dans la période comprise entre 1894 et 1896, les Bourses du travail eurent complété leurs services; que chacune d'elles eut solidement organisé son bureau de placement, ses secours aux ouvriers de passage, ses secours contre le chômage, la maladie et les accidents, sa caisse de grève; qu'elle posséda un enseignement technique, scientifique et économique complet et une bibliothèque bien pourvue; que

ses commissions d'étude eurent ouvert aux yeux des syndicats des horizons jusqu'alors insoupçonnés, les *Bourses du travail*, au lieu de continuer à opérer au hasard et de ne devoir qu'aux circonstances telle ou telle innovation, songèrent à raisonner, à systématiser leur propagande. Elles apercevaient maintenant entre toutes leurs entreprises un lien mystérieux; elles constataient que leur initiative s'était, à leur insu même, étendue à la plus grande partie des manifestations de la vie sociale, et que partout, bien qu'à des degrés divers, cette initiative avait exercé, non seulement une influence morale sur la direction du mouvement socialiste et plus généralement sur l'ensemble des classes sociales, mais encore une influence matérielle sur les conditions du travail; elles se sentirent donc de remarquables «*facultés d'adaptation à un ordre social supérieur*» (4); elles comprirent qu'elles pouvaient élaborer dès à présent les éléments d'une société nouvelle et à l'idée, déjà ancienne en leur esprit, que la transformation économique doit être l'œuvre des exploités eux-mêmes, s'ajouta l'ambition de constituer dans l'État bourgeois un véritable État socialiste (économique et anarchique), d'éliminer progressivement les formes d'association, de production et de consommation capitalistes par des formes correspondantes communistes.

Ici, des citations deviennent nécessaires, pour ne laisser croire à personne que nous attribuions aux *Bourses du travail* des prétentions réformatrices imaginaires. A l'ordre du jour du 5<sup>ème</sup> Congrès des *Bourses du travail*, tenu à Tours en 1896, figurait cette question: *Du rôle des Bourses du travail dans la société future*. «*Va-t-on*, demanda à ce propos la Bourse du travail de Nîmes, *sur la question de la production, de l'échange et de la consommation dans la société future, échafauder un nouveau plan, créer une nouvelle doctrine? Ou bien, tenant compte du rôle important qu'auraient à jouer les Bourses du travail actuellement, si leurs ressources leur permettaient partout leur complet développement, va-t-on transporter ces organisations, perfectionnées au dernier degré, au lendemain d'une transformation sociale? Il nous semble, à nous, qu'il est préférable, pour l'instant, d'envisager la question sous cet aspect... On conviendra qu'il était temps de définir, avec autant de précision que possible, le rôle présent et futur assigné aux Bourses du travail, que les uns considèrent comme bonnes tout au plus à servir d'intermédiaires entre l'offre et la demande de travail, tandis que pour d'autres, elles ne sont qu'un foyer révolutionnaire en ébullition...*».

Et voici comment le rapport établi au nom de la *Bourse du travail de Nîmes*, par les camarades Claude Gignoux et Victorien Bruguier, résolvait la question posée: *Quelles sont les attributions des Bourses du travail?* se demandait le rapport. C'est d'abord de connaître à tout instant, avec exactitude et pour chaque profession, le nombre des ouvriers inoccupés, ainsi que les causes multiples des perturbations introduites chaque jour dans les conditions du travail et de la vie ouvrière; c'est ensuite d'emprunter à la statistique, «*cette science nouvelle appelée à prendre une place de plus en plus prépondérante dans la vie des sociétés*», «*le coût de l'entretien de chaque individu, comparativement aux salaires accordés; le nombre de professions, de travailleurs compris dans chacune d'elles, de produits fabriqués, extraits ou récoltés et, par réciproque, la totalité des produits nécessaires à l'alimentation et à l'entretien de la population dans toute la région sur laquelle elle (la Bourse du travail) rayonne*».

Supposons maintenant, continuait le rapport, que, les Bourses remplissant convenablement ce rôle, l'action socialiste et corporative ait amené une transformation sociale, que feront les Bourses? Et le rapport répondait:

«*Chaque métier est organisé en syndicat; chaque syndicat nomme un conseil, que nous pourrions appeler conseil professionnel du travail; ces syndicats sont à leur tour fédérés par métier, nationalement et internationalement.*

*La propriété n'est plus individuelle: la terre, les mines, les usines, les ateliers, les moyens de transport, les maisons, etc..., sont devenus propriétés sociales. Propriétés sociales! entendons-nous bien, et non propriété exclusive et inaliénable des travailleurs qui les mettent en valeur, si l'on ne voulait voir s'élever entre les corporations les conflits qui s'élevaient entre les capitalistes, et la société être de nouveau victime de la concurrence - concurrence des collectivités corporatives au lieu des individualités capitalistes!...*

*Il faut à la société tant de blé, tant de vêtements; les agriculteurs et les tailleur d'habits reçoivent de la société, soit en argent, tant que celui-ci subsistera, soit en valeur d'échange, les moyens de consommer ou d'user des produits fabriqués par les autres travailleurs. Voilà sur quelles bases devra être organisé le travail pour que la société soit vraiment égalitaire...*

*Les Bourses, connaissant la quantité de produits qui doivent être fabriqués, en avisent les conseils pro-*

(4) Claude Gignoux et Victorien Bruguier, *Du rôle des Bourses du travail dans la société future*.

*fessionnels du travail de chaque corporation, qui emploient à la fabrication des produits nécessaires, tous les membres de la profession... Par leurs statistiques, les Bourses connaissent la production excédante ou manquante de leurs milieux; elles détermineront donc, l'échange des produits entre les territoires doués par la nature pour une production spéciale. Ainsi le Creuzot, par exemple, pour la métallurgie, Limoges pour les porcelaines, Elbeuf, pour les draps, nos pays pour les vins, produisent des objets moyennant lesquels leurs populations pourront s'approvisionner de tout ce qui sera nécessaire à leur entretien et à leur développement intellectuel...*

*L'outillage se perfectionnant de plus en plus, la science faisant chaque jour de nouvelles conquêtes, les ouvriers ayant alors un grand intérêt immédiat à seconder et à intensifier la marche du progrès, la société pouvant mettre en valeur les richesses et les forces naturelles qu'est obligée d'abandonner notre société capitaliste, la richesse sociale s'accroîtra dans des proportions considérables; de même, la consommation, car nul ne sera plus obligé de se priver d'aliments, de vêtements, de meubles, de luxe et d'art, ces deux facteurs essentiels du goût et de l'intelligence».*

Enfin, non moins prudente que hardie, la Bourse du travail de Nîmes concluait:

*«Cet aperçu trop sommaire ne fait que donner aux habitués du mouvement corporatif une idée du rôle qui incombe et incombera aux Bourses... Rien ne servirait de hâter les décisions; la poursuite avec méthode du développement de nos institutions est suffisante pour arriver au but et éviter bien des déceptions et des retours en arrière... C'est à nous, qui héritons de la pensée et de la science de tous ceux qui nous ont précédés, qu'il appartient de faire que tant de richesses et de bien-être dus à leur génie n'aboutissent pas à engendrer la misère et l'injustice, mais à l'harmonie des intérêts par l'égalité des droits et la solidarité entre tous les êtres humains».*

A son tour, le Comité fédéral des Bourses du travail, en un rapport sur la même question, disait:

*«...La révolution sociale doit donc avoir pour objectif de supprimer la valeur d'échange, le capital qu'elle engendre, les institutions qu'elle crée. Nous partons de ce principe, que l'œuvre révolutionnaire doit être de libérer les hommes, non seulement de toute autorité, mais encore de toute institution qui n'a pas essentiellement pour but le développement de la production. Par conséquent, nous ne pouvons imaginer la société future autrement que comme «l'association volontaire et libre des producteurs». Or, quel est le rôle de ces associations?*

*...Chacune d'elles a le soin d'une branche de la production... Les unes et les autres doivent s'enquérir tout d'abord des besoins de la consommation, puis des ressources dont elles disposent pour y satisfaire. Combien faut-il chaque jour extraire de granit, moudre de farine, organiser de spectacles pour une population donnée? Ces quantités connues, combien de granit, de farine peuvent être obtenus sur place? Combien de spectacles organisés? Combien d'ouvriers, d'artistes sont nécessaires? Combien de matériaux ou de producteurs faut-il demander aux associations voisines? Comment diviser la tâche? Comment établir les entrepôts publics? Comment utiliser, aussitôt connues, les découvertes scientifiques?*

*...Connaissant, en premier lieu, le rapport de la production à la consommation, les associations ouvrières utilisent les matériaux produits ou extraits par leurs membres. Connaissant également la quantité des produits qui leur manquent et de ceux qu'elles ont en excédent, elles demandent ailleurs soit les associés dont elles ont besoin, soit les produits spéciaux que la nature a refusés à leur sol... La conséquence de ce nouvel état, de cette suppression des organes sociaux inutiles, de cette simplification des rouages nécessaires, c'est que l'homme produit mieux, davantage et plus rapidement, qu'il peut, par suite, consacrer de longues heures à son développement intellectuel, accélérer ainsi les progrès de la mécanique, s'exonérer de plus en plus de la pénible main-d'œuvre et ordonner son existence d'une façon plus conforme aux instinctives aspirations vers le studieux repos».*

Ainsi s'élevait de plus en plus l'idéal des Bourses du travail. Leur ambition était-elle téméraire? On en jugera par l'œuvre qu'elles accomplirent en ces dernières années. Le premier effet de leurs études économiques fut de modifier le caractère sentimental qu'avaient revêtu antérieurement la plupart de leurs institutions et qui en faisait de véritables institutions de charité. Les secours de chômage, de voyage, etc..., considérés jusqu'alors comme uniquement destinés à «aider les compagnons malheureux» apparaissent comme instruments de résistance à l'exploitation; le secours de voyage devint le moyen de supprimer les agglomérations de travailleurs disponibles, susceptibles d'offrir leurs bras à bas prix; le secours de chômage fut le lot des ouvriers que leur situation particulière mettait dans l'impossibilité de voyager; les cours

professionnels, jadis pépinières d'apprentis, devinrent l'instrument de perfectionnement des ouvriers déjà familiarisés avec le métier (5); l'association coopérative ne fut plus le lieu de retraite d'ouvriers privilégiés; ce fut, en même temps que l'abri pour les victimes de la guerre sociale une école d'administration et de travail libre et la banque nécessaire pour de nouvelles entreprises économiques.

Là ne se borna pas l'évolution des *Bourses du travail*. Jusqu'en 1896, elles n'avaient rayonné que sur les syndicats de leur localité; à cette époque, le *Comité fédéral*, pensant que désormais il devait moins chercher à augmenter autre mesure le nombre des Bourses que s'efforcer d'augmenter la puissance des Bourses existantes, conseilla à celles-ci de s'incorporer les syndicats de leur ressort que l'isolement empêchait de se fédérer sur place.

«*Observons tout d'abord, disait-il, que les Bourses nouvelles tendent toutes à cette incorporation. Rouen comprend la majeure partie des syndicats de la Seine-Inférieure, Niort rayonne jusqu'à Saint-Maixent; Dijon jusqu'à Montceau-les-Mines, Amiens ambitionne de fédérer tous les syndicats de la Somme; Nevers vient de créer un important syndicat à Fourchambault. Et même parmi les Bourses constituées antérieurement, n'en est-il pas un certain nombre qui ont obtenu l'adhésion de syndicats placés en dehors de la localité? Saint-Nazaire: le syndicat des métallurgistes de Trignac; Montpellier: les travailleurs de terre de Cournonterral; Perpignan: les espadrilleurs de Saint-Laurens-de-Cerdans, etc...? C'est cette tendance que le Comité fédéral voudrait, si c'est possible, systématiser, pensant que deux ou trois Bourses par département grouperaient plus rapidement les travailleurs, et au prix de moins d'efforts que sept ou huit, nécessairement débiles».*

Ce conseil fut entendu, car, un an plus tard, le rapport du Comité signalait l'incorporation à la Bourse du travail de Nîmes du syndicat des ouvriers agricoles d'Aigues-Mortes, à celle d'Amiens des syndicats des mouleurs et des métallurgistes d'Albert, à celle de Dijon de divers syndicats de la Côte-d'Or, notamment de ceux de Comblanchien, de Renazé, de Pouilly-sur-Saône.

Dans le même ordre d'idées, le *Comité* songea à faire entreprendre par les *Bourses du travail* une propagande spéciale auprès des ouvriers des campagnes. L'organisation des ouvriers industriels s'étendait de plus en plus, les grèves se généralisaient; bref, disait le Comité, nous apercevons déjà le jour où tous les prolétaires des villes, soit par le raisonnement, soit par les nécessités économiques, seront amenés à se coaliser pour l'inévitable conflit qui jettera bas l'organisme capitaliste. Il reste donc, concluait-il, à persuader les travailleurs des campagnes qu'ils ont, eux aussi, intérêt à mener la guerre contre le capital.

En conséquence, le congrès de Toulouse (1897) fut saisi d'un plan de propagande agraire qui consistait à former des associations rurales à caractère mixte: sociétés de résistance pour les journaliers, ouvriers, domestiques de ferme, salariés de toute sorte; sociétés coopératives à base communiste pour les métayers, fermiers et propriétaires possédant moins de 10 hectares en cultures diverses et 1 hectare en vignes à complaint.

«*L'union, disent les statuts, se préoccupera d'abord des conditions du travail, s'efforcera non seulement de maintenir, mais d'élever par tous les moyens possibles le taux des salaires; interviendra dans les discussions et les conflits qui naîtront entre les patrons et les ouvriers; se mettra en rapports avec les propriétaires et tâchera d'obtenir d'eux les conditions les meilleures, s'efforcera de procurer des emplois à ses membres, de façon à amener progressivement la diminution, puis la disparition des louées publiques; elle exigera des propriétaires admis qu'ils n'emploient, le cas échéant, d'autres ouvriers, journaliers et domestiques que ceux ayant adhéré à ses statuts, et elle établira avec eux le taux des salaires à payer; elle organisera ou encouragera les entreprises de travail en commun...*

*Pour aider au développement moral de ses membres, l'union créera une bibliothèque. Elle organisera, en outre, des conférences périodiques ayant pour but: 1- d'exposer les avantages du syndicat au point de vue de l'amélioration immédiate du sort des travailleurs; 2- d'indiquer pourquoi cette amélioration ne peut être que temporaire et est subordonnée à l'aggravation du sort d'autres groupes d'individus, la fin nécessaire de toute association de producteurs étant ainsi la suppression de la propriété individuelle; 3- d'exposer le fonctionnement économique de la société et de montrer qu'en même temps que les méthodes de production nouvelles augmentent de plus en plus la richesse générale, le nombre de ceux qui possèdent moins que le*

(5) Effectuant un nouveau progrès, les Bourses du travail veulent aujourd'hui «*connaître les conséquences produites par leurs cours professionnels*», en d'autres termes, savoir si ces cours ont fait des ouvriers conscients de leur valeur et de leur dignité ou des sous-patrons ennemis de leurs compagnons de travail.

nécessaire devient de plus en plus considérable; 4- de montrer les avantages de l'association et du travail en commun à l'aide d'instruments mécaniques...».

Restait à catéchiser une dernière catégorie de producteurs: les pêcheurs et les marins. Contrairement à ses habitudes, la *Fédération des Bourses du travail* commença la propagande spéciale à ces ouvriers avant que sa propagande rurale eût produit des résultats appréciables. Plusieurs circonstances l'y obligèrent: d'abord, l'état d'irritation où la crise de la pêche a plongé depuis quelques années les pêcheurs des côtes de l'océan; puis, les tentatives faites par les Chambres de commerce, les Conseils généraux, les armateurs de quelques grands ports pour capter la confiance des marins à l'aide de *sailors'home*, et des pêcheurs, à l'aide de syndicats soi-disant coopératifs.

«Au moment, - écrivait le Comité fédéral, - où s'agit la population qui vit de la pêche et où dirigeants et capitalistes s'efforcent, les uns d'exploiter au profit de leurs intérêts économiques le mécontentement des pêcheurs contre les fabricants de conserves, les autres de servir leurs intérêts politiques en ouvrant aux marins, pendant leurs séjours à terre, des asiles où ils puissent les soustraire à la prédication socialiste, il est urgent que les syndicats ouvriers mettent toute l'énergie et toute la force dont ils disposent au service des exploités de la mer. Et, comme ces travailleurs sont d'humeur indépendante et vivent peu à terre, le seul moyen de les attirer et de les obliger, en quelque sorte, à recevoir notre enseignement, c'est de leur offrir: aux marins, ce que leur offrent les "sailors'home" capitalistes, le placement rapide et, dans l'intervalle de leurs campagnes, l'alimentation saine et économique d'une maison ouvrière; aux pêcheurs: l'écoulement du produit de leur travail. Entrés ainsi les uns et les autres dans l'organisation corporative, rien ne sera plus facile que de les y retenir, en leur ouvrant nos livres et nos journaux et en leur exposant les principes d'association économique et de liberté individuelle qui sont toute la doctrine socialiste».

Nous franchirions le cadre de cette étude si nous essayions d'indiquer par quels moyens et à l'aide de quelles ressources les *Bourses du travail* espèrent réaliser un si vaste programme. Ces moyens, ces ressources, le Congrès de Toulouse en enregistra l'énumération. Un délégué y...

«expose la nécessité pour les Bourses, si, au lieu de se confiner dans le placement de leurs adhérents, elles veulent en même temps former des hommes, d'organiser d'abord, comme l'a fait Saint-Étienne, une commission qui étudie successivement tous les problèmes économiques et les soumette à une discussion contradictoire en réunion plénière des syndicats; il faut ensuite que les propagandistes, formés à cette école, aillent hebdomadairement dans les villes et les villages qui entourent les Bourses du travail faire connaître l'objet de leurs études.

Le moment est également venu de mettre à profit l'état d'esprit communiste, qui est celui de tant de travailleurs agricoles, en organisant sur les bases socialistes des syndicats qui les détachent des syndicats patronaux. De l'enquête qu'il a ouverte à ce sujet, le Comité fédéral emporte la conviction qu'avec le concours des ouvriers qui, dans chaque village, exercent une des professions annexes à celles de l'agriculture, il serait possible de créer des groupements qui, protégeant le métayer et l'ouvrier de ferme contre les exactions du propriétaire foncier et du patron, organisant des services de transport en commun, d'achats collectifs, familiariseraient les cultivateurs avec le socialisme et dissiperaient le malentendu, créé par les conservateurs, qui existe entre les travailleurs des campagnes et ceux des villes.

Il importe également pour le prolétariat organisé de diriger son attention sur les travailleurs de la mer. Ceux-ci - pêcheurs, marins, dockers - restés à l'écart du groupement ouvrier, mais qui commencent à se révolter contre l'exploitation dont ils sont victimes, demandent une protection quelconque. Or, les dirigeants feignent de la leur apporter en créant des hôtels de marins, en essayant de monopoliser, sous couvert d'association coopérative, le produit de la pêche. Si donc nous voulons éviter aux travailleurs de la mer qu'ils ne secouent un joug que pour en subir un autre, nous devons faire pour eux, mais sur des bases socialistes et révolutionnaires, ce que font les municipalités, Conseils généraux, Chambres de commerce. Il faut que les Bourses du travail, d'accord avec les sociétés coopératives et en exigeant le concours pécuniaire des Conseils municipaux, bâtissent à côté des maisons de marins bourgeois, des maisons de marins ouvrières qui placent leurs membres, qui admettent les marins de toute nationalité, qui, au lieu de vendre au cours marchand les denrées nécessaires à l'existence, les vendent au prix de revient; il faut encore que les Bourses syndiquent les pêcheurs et, de concert avec la Bourse des sociétés coopératives ouvrières de consommation de Paris, assurent le transport et la vente directe des produits des lieux de pêche sur le carreau des Halles.

Pour la constitution des Bourses du travail maritimes, ajoute-t-on, le concours des coopératives est

*nécessaire, mais il y a intérêt à l'obtenir, à lier indissolublement l'intérêt commercial qui anime les coopérateurs à l'intérêt moral qui dirige les syndiqués, de telle sorte que le jour (et il n'est pas loin) où la bourgeoisie voudra briser la force ouvrière, elle soulève contre elle, non seulement les socialistes, mais aussi ceux qui auront avec les groupements ouvriers des intérêts matériels solides».*

*«La Bourse d'Alger déclare qu'elle a ouvert une série de conférences économiques; et, pour que la besogne faite soit bonne, le conférencier ne peut pas être contredit immédiatement; les camarades qui veulent lui répondre ne doivent le faire que dans la réunion suivante».*

Alger estime que, de cette façon, l'argumentation sera plus substantielle.

*«Boulogne-sur-Mer demande que tout membre d'un syndicat de travailleurs agricoles qui a quelque chose à vendre le fasse connaître au syndicat, qu'ainsi le syndicat serve de moyen d'échange entre ses membres. Que, de même, le syndicat, le jour où le propriétaire foncier a besoin de faucheurs, de moissonneurs, déclare qu'il ne les fournira que moyennant un taux de salaire déterminé; qu'enfin, le syndicat exonère les cultivateurs des lourds frais que leur imposent les assurances capitalistes, en créant un service d'assurances mutuelles. Tout cela concourt à l'éducation communiste».*

Tel était l'état d'esprit des *Bourses du travail* en 1897. L'année qui vient de s'écouler leur a inspiré des idées nouvelles. En dehors du rapport demandé à chaque *Bourse du travail* sur sa méthode de propagande, les services créés par elle et les résultats obtenus, le Congrès qui s'est tenu à Rennes en septembre dernier devait entendre l'avis des délégués sur l'organisation des secours de route (*viaticum*) pour la totalité des ouvriers fédérés et les réformes à introduire dans les sociétés coopératives formées par les *Bourses du travail* ou sous leurs auspices.

Les deux questions ont une égale importance parce qu'elles confirment à la fois la volonté formelle des Bourses de se développer par elles-mêmes et leur persévérance à séparer les intérêts ouvriers des intérêts «sociaux». L'institution d'un *viaticum* général, c'est la consécration éclatante de l'existence des classes, le prolétariat déclarant qu'il ne compte plus sur la bienveillance des autres catégories sociales pour le protéger contre les conséquences de l'inégalité économique et s'armant lui-même pour la guerre contre le capital; la réforme des sociétés coopératives (déjà poursuivie par toute une école dont l'ouvrage de A.-D. Bancel a merveilleusement formulé le programme), c'est la mise en pratique immédiate et aussi complète que possible du système économique défini par Bakounine, la libre association des producteurs.

*«Nous n'avons pas la prétention de supposer, dit la Bourse du travail de Nîmes à propos du viaticum, que parce qu'ils toucheront un secours dans chaque ville où une section existera, tous les travailleurs, sans exception, banniront la mendicité... Mais ce modeste secours sera une puissante et nouvelle arme entre les mains des travailleurs; car, tout en initiant les uns, ceux qui ont une stabilité assurée, à secourir les autres, ceux que l'on appelle vulgairement les trimardeurs, le viaticum... poussera ceux qui sont prêts à vivre de rapines et d'abus plus ou moins frauduleux, à se ressaisir et à rejeter toutes les mauvaises tentations vers lesquelles la faim les poussait. Ils viendront également, avec l'esprit indépendant qu'on leur connaît, grossir les forces prolétariennes et se joindre à ceux qui, depuis longtemps, luttent pour un état de choses meilleur...».*

Ainsi, avant toute discussion (car ce rapport est antérieur au Congrès), il est bien entendu que le *viaticum* projeté ne sera pas l'œuvre philanthropique qu'il eût été quinze ans plus tôt; ce ne sera pas davantage un service de mutualité; ce doit être uniquement le moyen de défendre l'ouvrier sans travail contre les suggestions patronales et d'attirer dans l'organisation ouvrière les sans-métier.

De même, quelles réformes le *Comité fédéral* propose-t-il d'introduire dans les sociétés coopératives? La suppression du travail aux pièces, la substitution au salaire proportionnel de la commandite égalitaire, l'égalité de la répartition entre les non-associés et les associés; l'ouverture de relations d'affaires entre coopératives. Quoi! des ouvriers associés commencerait par violer chez eux le premier des principes socialistes, celui qui consiste à équilibrer les faiblesses avec les forces! Quoi! pouvant se répartir le produit du travail sans tenir compte des différences de production, ils continueraient à respecter, au détriment des estomacs, cette inégalité des muscles ou du cerveau dont personne n'est responsable! Quoi! les associés paieraient au rabais les bras rendus nécessaires par un surcroît inusité de travail! Quoi! pouvant s'assurer avec les autres coopératives des débouchés nécessaires, ils négligeraient ce moyen de s'exonérer de la concurrence, déprédatrice des salaires! Non, non, tout cela, il suffisait de le leur indiquer; d'un commun accord, les membres du Congrès acceptent les réformes proposées et invitent les *Bourses du travail* à en poursuivre la réalisation dans les sociétés fondées par elles ou sous leurs auspices. Et voilà quelques

pierres de plus à cet édifice social déjà considérable, que personne n'aurait cru possible, il y a six ou sept ans, et qui lentement se consolide tandis que tombe en ruines l'édifice capitaliste.

## Conclusion

Est-ce à dire que tout soit fait? Non certes, et la première œuvre que devront tenter les *Bourses du travail*, dès que le leur permettra l'état de leur enseignement, ce sera de former des coopératives scolaires pour augmenter le nombre de leurs élèves et en même temps étendre les branches de leur enseignement. Toute entreprise, en effet, ne sera que provisoire tant que les *Bourses du travail* ne posséderont pas un enseignement primaire complet, donné sous leur contrôle et avec des ouvrages conçus pour elles; le jour, au contraire, où, dès le bas-âge, la jeunesse ouvrière recevra d'elles, avec les connaissances qui font que l'homme n'est étranger à aucune situation, les leçons d'activité et d'énergie qui l'habituent à ne compter jamais que sur lui-même, que d'œuvres leur deviendront possibles, si surtout elles savent toujours proportionner leurs entreprises à leurs moyens!

Devant-elles s'ouvre la plus vaste carrière: adjoindre aux ouvriers des villes ceux des campagnes et ceux de la mer, faciliter aux uns et aux autres le placement et l'association, qui fortifient pour la lutte et instruisent pour l'action; s'initier aux lois de la production, de la consommation et de l'échange et multiplier autour d'elles les sociétés qui produisent et qui répartissent, créer un enseignement social, bref, former un État dans l'État et se rendre aptes à remplacer l'organisme capitaliste, voilà ce que peuvent les *Bourses du travail*.

Est-ce assez dire? Non, car cette œuvre est déjà plus qu'ébauchée. Tandis que sur la scène s'agitent, mourant, le socialisme politique, depuis longtemps dédaigné des militants syndicaux, toute une société s'élabore dans le silence et le recueillement. Encore quelques années et la classe ouvrière possédera, formées par ses soins et ses sacrifices, toutes les institutions que, depuis des années, elle demandait en vain aux pouvoirs publics. Elle pourra s'instruire, débattre les conditions de sa vie, se procurer la subsistance, s'assurer contre le chômage, la maladie, la vieillesse, tout cela par ses propres moyens; elle se sera accoutumée à ne compter que sur son énergie, à ne prendre ordres et conseil que d'elle-même, à sentir l'utilité de ses institutions économiques et à ignorer celle des institutions politiques. Qu'éclate alors une révolution, et croit-on que la classe ouvrière songera comme jadis à confier ses destinées à des sauveurs politiques? Non. De même que, pendant cette grève formidable des terrassiers et des ouvriers du bâtiment dont les derniers échos vibrent encore, les socialistes parlementaires furent impitoyablement tenus à l'écart, de même le prolétariat saura, le cas échéant, déclarer qu'habile à ordonner sa vie, il veut vivre désormais sans maîtres.

Fernand PELLOUTIER.

-----